

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 JUILLET 2007

OBJET : Résidence les Dunes au Couréant - Déclassement d'une partie du domaine public

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire vélo-famille au Couréant, il est proposé de déclasser une partie du domaine public de forme triangulaire couvrant une surface d'environ 100 m². La Ville céderait ensuite cette parcelle au Syndic des copropriétaires.

S'agissant du domaine public, le Conseil Municipal doit délibérer pour lancer la procédure d'enquête publique.

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission « Urbanisme, Environnement, Travaux », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à engager l'enquête publique de déclassement ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire ou à l'Adjoint délégué pour les différentes formalités à accomplir.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ